

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le **23 septembre 2014** à 18 h30,
sur convocation de Patrice GAUSSERAND Président.

Présents : Patrice GAUSSERAND, Christian PERO, Martine SOUQUET, Michel HOSPITALIER, Lahcene BAAZIZ, Muriel FAVOT, Ghislaine PEDOUSSAUT, Mickaële BOTT, Danielle CONDO, Josette MONTEL, Bernard DOAT, Michelle LESOURD, Marie-Christine BOUTONNET, Michèle RIEUX .

Excusés : Monique GUILLE donne pouvoir à Martine SOUQUET, Claude SEGUIER donne pouvoir à Michèle RIEUX, Fanny NELATON.

Absents :

ORDRE DU JOUR

Validation des comptes rendus du 10 juillet et 28 aout 2014

Démission de la Vice-Présidente

Election du, de la Vice-président (e) du CCAS

Secours Financiers

Questions Diverses

Validation des comptes rendus du 10 juillet et 28 aout 2014

Unanimité sous réserve des corrections concernant l'absence de pièce jointe le 10 juillet

Démission de la Vice-Présidente

Monsieur le Maire annonce la démission du poste de Vice-Présidente de Stéphanie NELATON pour des raisons personnelles liées à son activité professionnelle intense.

Election du, de la Vice-président (e) du CCAS

Monsieur le Maire annonce la candidature de Christian PERO. Il est procédé au vote à bulletin secret.

Monsieur PERO est élu Vice-Président du CCAS AU 1^{ER} tour : 14 voix pour 1 blanc.

Secours Financiers

15 demandes ont été étudiées.

10 demandes ont été accordées pour un montant de 1955.13 € dont 250 € de tickets eau

5 demandes ont été rejetées.

Depuis le début de l'année 2014, les aides attribuées s'élèvent à 7860.88€ secours divers et 6030 € en ticket service eau.

Il reste 12 139.12€ sur la ligne secours du budget et 4290 € de ticket eau

● Monsieur le Vice-président informe de la mise à disposition de l'Abri Gaillacois (bungalow situé sur le site accueillant la croix rouge et le secours populaire) pour une jeune femme dont l'appartement a brûlé

● Monsieur le Vice-président informe de la proposition faite à une personne habitant la rue Portal d'un studio situé à la résidence Camille Claudel. En effet des travaux de démolition très bruyant vont être réalisés pendant une quinzaine de jours dans cette rue. A noter que la personne n'a pas encore accepté cette proposition.

● Monsieur le Vice-président informe que des mesures de sanction à l'égard d'un agent ont été prise (un blâme) pour sanctionner un défaut d'alerte. Les agents ont l'obligation de signaler toutes situations anormales qui pourraient être préjudiciable aux bénéficiaires.

● Monsieur le Vice-président informe qu'un appel d'offre pour les assurances du CCAS est lancé.

● Monsieur le Vice-président informe du lancement de l'Analyse des Besoins Sociaux avec l'approfondissement des questions sur le logement, la santé, l'alimentation. Le 1^{er} comité de pilotage se réuni le 29 septembre 2014.

● Monsieur le Vice-président informe de la mise en place d'un système de télégestion qui permet de contrôler à distance l'activité des aides à domicile et par exemple d'être informés en temps réel de l'absence d'un agent chez un bénéficiaire. Monsieur le Vice-président invite les administrateurs disponibles à participer à la réunion d'information aux agents qui se tiendra le 16 octobre à 8h30 et 13h30 dans la salle du Conseil Municipal.

● Monsieur le Vice-président informe de la parution d'une étude réalisée sur L'action sociale facultative des communes et des intercommunalités sur le site : <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/dss56.pdf>.

● Monsieur le Vice-président INVITE LE Directeur du CCAS à transmettre à l'ensemble des administrateurs du CCAS le modèle de règlement de fonctionnement du Conseil d'Administration produit par l'UNCASS qui fera l'objet d'un prochain vote en séance.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 16 octobre 2014 à 18h 30

La séance est levée à 20 h 30 par le Président

Patrice GAUSSERAND
Maire de GAILLAC
Président